





EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°14:

DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'EXTENSION DE LA MATERNELLE JEAN JAURES

Séance ordinaire du 10 Décembre 2019

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 10 Décembre 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Membres présents: 25

Absents: 2

Excusés: 8

Présents: Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaël LAMARQUE, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Jessica CASTEX, Géraldine AUDEBERT, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Bruno QUERE, Emmanuelle CHOGNOT, Christine COLIN, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration: Emmanuelle ANGELINI (à Daniel CHRETIEN), Bénédicte SALIN (à Françoise COSSECQ), Didier BLADOU (à Monique SOULAT), Thierry VALLEIX (à Alain MARC), Sébastien LABAT (à Sandrine JOVENE), Nancy TRAORE (à Maël FETOUH), Bernadette HIRSCH-WEIL (à Philippe VALMIER), Claire LAYAN (à Emmanuelle CHOGNOT)

<u>Absents</u>: Emilie MACERON-CAZENAVE, Jean-Bernard MARCERON

Secrétaire: Sandrine JOVENE

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2019

<u>DOSSIER N° 14</u>: DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'EXTENSION DE LA MATERNELLE JEAN JAURES

RAPPORTEUR: Dominique Vincent

Depuis plusieurs années, les effectifs scolaires sont en hausse sur l'ensemble de la Métropole corrélativement à la croissance démographique du territoire. Afin de répondre au mieux à ces besoins et d'assurer des conditions d'accueils des élèves satisfaisantes, le Conseil Métropolitain a adopté le 17 mars 2017 un règlement d'intervention en faveur du soutien financier aux équipements scolaires communaux.

Comme l'ensemble des communes métropolitaines bien que de façon mesurée, Le Bouscat doit faire face à un besoin croissant d'ouvertures de classes, notamment en maternelle, et les locaux existants ne permettent plus de répondre à cette dynamique efficacement. Pour cela, il a été décidé la construction de deux classes supplémentaires à l'école maternelle de Jean Jaurès.

Pour mener à bien ce projet, le cabinet d'Architectes Raa a été mandaté pour proposer un projet d'extension de la maternelle Jean Jaurès et la création de ces deux classes.

Le coût de cette opération est estimé à 475 000 euros HT environ.

Par délibération du 6 juillet 2018, le Conseil de Bordeaux Métropole a voté une modification du règlement d'intervention permettant un soutien financier pour le développement de l'offre en équipements scolaires municipaux à hauteur de 50 % des travaux hors taxes.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à solliciter des participations financières auprès de Bordeaux Métropole en signant une convention financière, ainsi que tout organisme susceptible de subventionner ce projet.

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les délibération n° 2017-106 du 17 mars 2017 et n°2018-420 du conseil métropolitain,

VU le projet de convention financière entre Bordeaux Métropole et le Bouscat,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par : 33 voix POUR

<u>Article 1</u>: Autorise M. LE MAIRE à solliciter des participations financières auprès de Bordeaux Métropole,

<u>Article 2</u>: Autorise M. LE MAIRE ou son représentant à signer la convention financière ciannexée ainsi que tout document s'y rapportant,

Article 3: Dit que les recettes seront encaissées au budget chapitre 13.

Fait et délibéré le 10 Décembre 2019

LE MAIRE,

Patrick BOBET

Viz